

Nous vous invitons à participer à une **journée de formation** :

Quel contexte réglementaire s'applique à la production apicole ?

Intervenants : Alexis Ballis, conseiller apicole de l'ADA Grand-Est
Anne Audoin, conseillère hygiène transformation fermière à la chambre d'agriculture de Bretagne

Animatrice : Maëlle Colin, animatrice GIE Elevages / ADA Bretagne

Public : Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 15 personnes pour favoriser les échanges avec les intervenants. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA*).
Pas de pré requis nécessaire.

Durée : 1 jour / 7 heures

Cette formation aura lieu :

Vendredi 2 décembre 2022 de 9h30 à 18h00
4 rue Jean Monnet, 29 270 CARHAIX - PLOUGUER
Locaux de la Chambre d'Agriculture, Salle 3.

Restauration : chacun apporte son pique-nique, sa boisson et ses couverts.

Matériel à apporter : les documents que vous utilisez sur votre exploitation.

Modalités d'inscription : L'inscription à la formation est obligatoire, [via le formulaire](#), et est un engagement à participer à la journée choisie.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.

Concernant les personnes en situation de handicap :

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

Responsable de stage : Maëlle Colin / 07.61.59.27.46 / maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr

Retrouvez l'ensemble des modalités concernant la formation (tarif, inscription...) dans le [catalogue des formations hiver 2022-23 ADA Bretagne](#)

Programme de la formation

Objectif : A l'issue de cette formation, vous serez capables d'appliquer les obligations réglementaires liées à vos activités apicoles, en particulier dans le cas de la production et la commercialisation de miel (traçabilité, étiquetage, bonnes pratiques d'hygiène, HACCP, DUERP...). Vous aurez une vision globale des moyens à leur disposition pour répondre à ces obligations (cahier de miellerie, registre d'élevage, échantillothèque, documents modèles PMS ou DUERP...), et repartirez avec quelques documents travaillés.

Contenu

Matinée

- Présentation du paquet hygiène et des obligations de traçabilité et réglementaires en découlant. Rappel des règles d'hygiène en miellerie, de la méthode HACCP, du guide des bonnes pratiques apicoles.
- Quels sont les moyens disponibles pour répondre aux obligations de traçabilité et réglementaires ? Présentation des documents de ressources disponibles dans la filière (modèle de cahier de miellerie, registre d'élevages, PMS, DUERP)

Après midi

- Présentation de documents modèles « à adapter à votre exploitation » : le DUERP (pour l'accueil de salariés) et/ou le PMS (pour ceux qui transforment), selon les attentes et besoins exprimés par les stagiaires le matin.
- Présentation de la réglementation liée à l'étiquetage, outil pour obtenir une traçabilité performante.

Modalités pédagogiques

- formation en groupe
- tour de table et attentes des stagiaires
- exposés en salle avec présentation power point
- remise de documents papiers supports de la formation
- témoignage, questions, échanges et discussion
- évaluation de la formation (capacités acquises et satisfaction) : fiche d'évaluation remise à chaque stagiaire en fin de formation

Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.

L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.

Une attestation de stage vous sera délivrée à l'issue de la formation.